



*Hinc exaudiri gemitus, et saeva sonare  
 uerbera ; tum stridor ferri, tractaeque catenae.  
 Constitit Aeneas, strepitumque exterritus hausit.  
 « Quae scelerum facies, O uirgo, effare ; quibusue  
 560  
 urgentur poenis ? Quis tantus plangor ad auras ? »  
 Tum uates sic orsa loqui : « Dux inclute Teucrum,  
 nulli fas casto sceleratum insistere limen ;  
 sed me cum lucis Hecate praefecit Auernis,  
 ipsa deum poenas docuit, perque omnia duxit.  
 Gnosius haec Rhadamanthus habet, durissima regna,  
 castigatque auditque dolos, subigitque fateri,  
 quae quis apud superos, furto laetatus inani,  
 distulit in seram commissa piacula mortem.  
 Continuo sontes ultrix accincta flagello  
 570  
 Tisiphone quatit insultans, toruosque sinistra  
 intentans angues uocat agmina saeva sororum.  
 Tum demum horrisono stridentes cardine sacrae  
 panduntur portae. Cernis custodia qualis  
 uestibulo sedeat, facies quae limina seruet ?  
 Quinquaginta atris immanis hiatibus Hydra  
 saeuior intus habet sedem. Tum Tartarus ipse  
 bis patet in praeceps tantum tenditque sub umbras,  
 quantus ad aetherium caeli suspectus Olympum. »*

Dans l'*Énéide*, le héros est frappé par le spectacle d'une enceinte formée d'un triple rempart entouré par les flammes du Phlégéon, le fleuve du Tartare. Virgile y situe des personnages aussi bien que des criminels inconnus, et prend des initiatives parfois déroutantes. Ainsi, le rocher de Sisyphe devient une punition commune, et l'écartèlement habituellement réservé à Ixion est infligé à plusieurs condamnés.

La catabase d'Énée aboutit à un développement cosmogonique et eschatologique révélé par Anchise à son fils. Son déroulement prophétique fait éclater le message de la mission civilisatrice de Rome, des origines jusqu'au règne d'Auguste inaugurant un nouvel âge d'or. Virgile a su « greffer sur les données traditionnelles ses propres fictions : [...] grâce à la propension de la religion romaine aux abstractions divinisées, il a pu multiplier les monstres abstraits dans les Enfers » (R. Schilling).

On fait lire aux élèves la description du Tartare par Virgile (*Énéide*, VI, 548-579), avec une traduction juxtalinéaire, pour mettre en évidence le vocabulaire de la violence (*genitus, saeva uerbera, stridor ferri, catenae...*) et de la vengeance (*poenas, castigat, ultrix...*).

Le mot concept de *poena*, sur lequel on doit s'arrêter, permet de souligner la justice vengeresse qui s'applique dans le Tartare, où des divinités sont chargées de punir les criminels. Rhadamanthe joue moins le rôle d'un juge que celui d'un bourreau sans merci qui contraint les coupables à prendre conscience de leur faute. Leurs châtiments sont d'ailleurs interdits au regard d'Énée. Le contraste entre ces condamnés et Énée (et plus tard Anchise) fait ressortir le caractère exceptionnel de la destinée du héros.

Le texte de Virgile peut être mis en perspective avec une traduction d'un extrait du chant XI de l'*Odyssée*.

Retrouvez éducol sur



### 3<sup>e</sup> séance (2h)

#### Deuxième approche : Une vision rationnelle de l'au-delà

##### Texte 2 : extrait de Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, VII, 188-190)

*Post sepulturam uanae manium ambages, omnibus a supremo die eadem quae ante primum, nec magis a morte sensus ullus aut corpori aut animae quam ante natalem. Eadem enim uanitas in futurum etiam se propagat et in mortis quoque tempora ipsa sibi uitam mentitur, alias immortalitatem animae, alias transfigurationem, alias sensum inferis dando et manes colendo deumque faciendo qui iam etiam homo esse desierit, ceu uero ullo modo spirandi ratio ceteris animalibus distet aut non diuturniora in uita multa reperiantur, quibus nemo similem diuinat immortalitatem.*

*Quod autem corpus animae per se ? Quae materia ? Ubi cogitatio illi ? Quo modo uisus, auditus aut qui tangit ? Quis usus ex iis aut quod sine iis bonum ? Quae deinde sedes quantaue multitudo tot saeculis animarum uelut umbrarum ? Puerilium ista delenimentorum auidaeque numquam desinere mortalitatis commenta sunt. Similis et de adseruandis corporibus hominum ac reuiuescendi promisso Democriti uanitas, qui non reuixit ipse.*

*Quae, malum, ista dementia est iterari uitam morte ? Quaeue genitis quies umquam, si in sublimi sensus animae manet, inter inferos umbrae ? Perdit profecto ista dulcedo credulitasque praecipuum naturae bonum, mortem, ac duplicat obituri dolorem etiam post futuri aestimatione. Etenim si dulce uiuere est, cui potest esse uixisse ? At quanto facilius certiusque sibi quemque credere, specimen securitatis antegenitali sumere experimento ?*

La question de l'au-delà est évoquée par Pline au livre VII de son *Histoire naturelle*, à la suite de ses remarques sur les rites funéraires.

L'encyclopédiste remet en cause le culte rendu aux esprits des morts, les Mânes. Or on sait combien ce culte était important dans le monde romain. Lors des *Parentalia*, on déposait des fleurs et de la nourriture sur les tombes ; et le dernier jour, appelé *Feralia*, l'hommage était public, offert par la cité. Pline rejoint ici les doutes de Cicéron sur les dieux, dont la représentation lui semblait calquée sur la faiblesse humaine (*De la nature des dieux*, II, 28). Pourtant, « les esprits les plus rationnels, les philosophes les mieux entraînés, face à la mort, perdent toute leur fermeté dogmatique : gagné par l'athéisme philosophique de son temps, [Cicéron] refuse de voir en César mort autre chose qu'un mort et n'admet pas qu'on lui adresse des supplications comme à un dieu. [...] Mais lorsqu'il pleure la mort de sa fille Tullia, il veut que sa fille reçoive un culte divin, que son tombeau soit un *fanum*. » (B. Liou-Gille).

On traduit avec les élèves le premier paragraphe du texte de Pline l'Ancien sur le rejet du culte des Mânes (*Histoire naturelle*, VII, 188-190). La notion de mensonge apparaît assez vite (*uanitas, mentitur, Puerilium delenimentorum, dementia*), pour désigner cette « folie » qui consiste à vouloir « recommencer la vie après la mort ».

Le pronom démonstratif *iste* (§ 189-190) a toute sa valeur péjorative, pour désigner toutes ces illusions puériles, et l'on perçoit l'ironie de Pline, lorsqu'il évoque le désir d'immortalité qui est à l'origine de ces représentations de l'au-delà. L'analyse du pronom indéfini *alius*, répété à trois reprises (§ 188) peut amener des remarques sur les multiples justifications de la survie de l'âme (immortalité, réincarnation, divinisation).

Le texte de Pline peut être mis en perspective avec une traduction d'un extrait de Cicéron (*De la nature des dieux*, II, 28).

Retrouvez éducol sur



**Point de langue : les pronoms indéfinis**

Les pronoms indéfinis, observés et interprétés dans le texte de Pline, peuvent donner lieu à une mise au point sur le pronom indéfini *alius*, qu'on retrouvera dans le texte de Lucrèce, mais aussi sur les indéfinis *alter*, *quisque*, *unusquisque* et *uterque*.

**4<sup>e</sup> séance (1h)**

Exposés d'élèves sur les suppliciés des Enfers (Tantale, Ixion, etc.) ou écriture d'un dialogue entre deux suppliciés, réécriture d'un passage de *Huis clos* avec des personnages antiques ...

**5<sup>e</sup> séance (2h)****Troisième approche : le déplacement des châtiments infernaux**

Si Lucrèce rejette l'existence de châtiments infernaux, il opère en outre un déplacement vers un autre domaine, qui ne touche plus à la mort, mais à la vie.

Certes, l'évocation des châtiments infernaux est d'abord liée à la démonstration de Lucrèce, suivant laquelle on peut atteindre le bonheur lorsqu'on a vaincu la peur de la mort. « La peur de la mort est d'abord, pour Epicure comme pour Lucrèce, celle de l'Achéron et de ses divinités. [...] Lucrèce indique que ce qui rend pour nous redoutables les menaces de la religion, c'est la crainte des châtiments éternels dans l'au-delà » (P. Boyancé).

Mais la description des peines infligées à Tantale, Tityos ou Sisyphe permet au poète de réinterpréter ces mythes sous la forme de passions dont nous devons nous défaire. Le texte semble reposer sur une opposition entre le monde des Enfers et la vie, mais Lucrèce donne finalement à ces mythes infernaux une portée allégorique, qu'il s'agit d'appliquer de notre vivant.

On élabore avec les élèves une traduction d'une partie du texte de Lucrèce sur l'interprétation des mythes infernaux (*De la Nature*, III, 985-1003). Le reste est donné en traduction, pour proposer ensuite une étude analytique du passage.

**Texte 3 : extrait de Lucrèce (*De la Nature*, III, v.985-1003)**

*Nec Tityon uolucres ineunt Acherunte iacentem,  
nec quod sub magno scrutentur pectore quicquam  
perpetuam aetatem possunt reperire profecto.  
Quam libet immani proiectu corporis exstet,  
qui non sola nouem dispessis iugera membris  
optineat, sed qui terrai totius orbem, 990  
non tamen aeternum poterit perferre dolorem  
nec praebere cibum proprio de corpore semper.  
Sed Tityos nobis hic est, in amore iacentem  
quem uolucres lacerant atque exest anxius angor  
aut alia quavis scindunt cuppedine curae.  
Sisyphus in uita quoque nobis ante oculos est,  
qui petere a populo fasces saeuasque secures  
imbibit et semper uictus tristisque recedit.  
nam petere imperium, quod inanest nec datur umquam,  
Atque in eo semper durum sufferre laborem, 1000  
hoc est aduerso nixantem trudere monte  
saxum, quod tamen <e> summo iam uertice rusum  
uoluitur et plani raptim petit aequora campi.*

Retrouvez éducol sur



Lucrèce met ici en cause l'existence des grands criminels de la mythologie, qui purgent leur peine aux Enfers : Tantale, Tityos, Sisyphe ou les Danaïdes n'existent pas dans l'au-delà, mais dans notre vie. Si l'auteur rejette les mythes infernaux, il les réinterprète et donne ainsi à sa philosophie une forme poétique.

### 1. Le rejet des châtiments infernaux

L'Achéron, fleuve infernal qui désigne par métonymie les Enfers, est un lieu imaginaire pour Lucrèce. Il ne peut donc y avoir de Tartare, où étaient châtiés les grands criminels de la mythologie. Cette impossibilité est exprimée par de multiples négations, « nec... ineunt », « nec... possunt reperire », « non... poterit perferre », « nec praebere cibum ». Aux vers 986 et 991, c'est le verbe *posse* qui est nié ; autrement dit, l'épicurisme ne peut reconnaître l'existence de ces personnages mythologiques.

La démarche adoptée est rationnelle. Si ces personnages n'existent pas, c'est d'abord parce qu'on ne peut souffrir éternellement : « perpetuam aetatem », « aeternum dolorem », « praebere cibum... semper », « semper durum sufferre laborem ». Les entrailles de Tityos ne peuvent raisonnablement pas servir de pâture éternelle aux oiseaux qui le dévorent, car elles ne peuvent repousser sans cesse. La subordonnée concessive des vers 988-990, introduite par l'expression « quam libet », suggère d'ailleurs une certaine incrédulité de Lucrèce concernant les proportions de ce géant. Il reprend ici les dimensions qu'on retrouve chez des poètes comme Virgile ou Ovide, « novem jugera ».

### 2. La réinterprétation des mythes

L'ensemble du texte repose sur une opposition entre le monde des Enfers et la vie : l'ablatif « Acherunte », *dans l'Achéron*, s'oppose au complément « in vita », *dans la vie*. Cette opposition permet à Lucrèce de réinterpréter ces personnages mythologiques. L'originalité de Lucrèce n'est pas seulement de remettre en cause les châtiments infernaux, mais de les appliquer à l'humanité. Il rapproche de nous ces grands criminels en les faisant sortir des Enfers pour les intégrer dans nos vies. L'adverbe de lieu « hic » et le groupe nominal « ante oculos », *sous nos yeux*, renforcé par le datif d'intérêt « nobis », *pour nous*, instaurent une proximité de ces personnages, qui font partie de nos existences.

En fait, Lucrèce donne à ces mythes une portée allégorique. Tityos représente les désirs qui nous rongent, et en particulier la passion amoureuse. Il est intéressant de remarquer que la fin du vers 985 est reprise au vers 993 en remplaçant « Acherunte », *dans l'Achéron*, par « in amore », *dans l'amour*. Le verbe « jacere » a désormais un sens figuré, sombrer dans l'amour (comme « in maerore jacere », *s'abîmer dans la tristesse*). Les détails du mythe prennent alors sens : les oiseaux qui dévorent les entrailles ou qui les déchirent, représentent les tourments et l'angoisse qui nous dévorent, quand le désir nous ronge. De même, la vanité de l'ambition politique est représentée par Sisyphe qui pousse avec effort son rocher, sans jamais rien obtenir. Lucrèce donne cette fois-ci la signification de ce personnage avant d'expliquer que l'ambition politique équivaut à ce que fait Sisyphe : « nam petere imperium ... hoc est ... trudere ... saxum » : *car rechercher le pouvoir, c'est bien pousser un rocher. C'est une quête inutile, comme le montre la répétition du verbe « petere », et surtout l'adjectif neutre « inane », dans l'expression « inanest ». Au vers 997, les faisceaux et les haches sont les attributs du pouvoir. En qualifiant les haches de cruelles, et en représentant l'ambitieux comme un être « tristis », *affligé*, Lucrèce souligne toute la souffrance qu'engendrent ces passions humaines.*

### 3. L'expression poétique d'une philosophie

Lucrèce n'est pas le premier philosophe à s'appuyer sur un mythe. Il suit ici une tradition amorcée par Platon. On pourrait également voir dans ce texte une démarche évhémériste : l'écrivain grec Evhémère présentait les dieux comme d'anciens hommes considérés comme des dieux après leur mort. Mais tout en remettant en cause des récits admis par la religion, Lucrèce leur donne un sens figuré et les exploite dans une perspective philosophique. De manière originale, il conserve les éléments de la « fabula » pour les intégrer dans sa propre doctrine : l'amour est condamné par Épicure comme une source de désordre de l'âme. Les mythes de Tityos et de Sisyphe nous montrent justement les tourments humains, les souffrances auxquels l'auteur est sensible, c'est pourquoi il nous incite à nous en écarter. Le vers 995 généralise d'ailleurs le propos, puisqu'il s'agit des tourments provoqués par n'importe quel désir, « alia quavis cuppedine » ; les verbes employés traduisent la violence de ces tourments, qui sont des tortures de l'âme : « scrutentur », « lacerant », « exest », « scindunt » ...

La pitié qu'éprouve Lucrèce pour les hommes donne à son texte un accent profondément émouvant. Le champ lexical de la souffrance est présent pour les deux personnages, avec des composés du verbe « fero », *supporter* : « perferre », *endurer jusqu'au bout*, « sufferre », *supporter* ; et leurs compléments se font écho en fin de vers : « dolorem », *la souffrance*, « laborem », *l'effort*. Ainsi, on en vient à oublier qu'il s'agit de criminels condamnés par les dieux – dans la mythologie, Tityos aurait tenté de faire violence à Léto, et Sisyphe aurait enchaîné Thanatos. En fait, le propos de Lucrèce dépasse même le cadre de sa philosophie. Chacun peut reconnaître la vérité de ces descriptions de l'amour ou de l'ambition politique. Le pronom personnel « nobis » contribue à impliquer le lecteur d'aujourd'hui. Si ce texte était adressé à un certain Memmius au moment de sa composition, il a désormais une valeur universelle.

L'auteur rejette ainsi les mythes infernaux, mais les réinterprète de façon originale et poétique, qui dépasse le cadre de la seule philosophie épicurienne. Il n'est pas étonnant qu'Albert Camus, au XX<sup>e</sup> siècle, ait choisi Sisyphe pour représenter de manière parlante l'absurdité de la condition humaine.

On pourra encore comparer cette représentation de Sisyphe avec la sculpture de H. Marks, *Sisyphe* (1993).

## 6<sup>e</sup> séance (1h)

### Vers une refiguration des Enfers : analyse d'un extrait filmique

Dans son film *Percy Jackson, Le Voleur de Foudre* (2010), Chris Columbus fait descendre le héros Percy Jackson, fils de Poséidon, dans les Enfers, où il doit rechercher sa mère enlevée par Hadès.

Malgré la confusion produite par l'amalgame de plusieurs mythes, la représentation des Enfers reprend certaines constantes qu'il vaut la peine de décoder avec les élèves (mise en scène d'un univers enflammé qui doit autant aux textes antiques qu'à la représentation chrétienne du monde infernal).

## 7<sup>e</sup> séance

Évaluation à partir d'un texte de Sénèque, *Consolation à Marcia* (XXVI, 4 sq.), présenté avec la traduction.

Quelle représentation du défunt Sénèque nous donne-t-il ? Dans quel but ? Comparer ce texte avec les autres visions de l'au-delà vues en cours. Il est possible d'intégrer dans cette évaluation une question sur les pronoms ou déterminants indéfinis.